Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 14, Rue d'Hopitaux

TOURCOING

PETIT CALENDRIER

Dimanche 1er Novembre. — **La TOUSSAINT.** — Ador. : Maubeuge, Sous-le-Bois (ador. noct.), Dorignies, Fourmies (St-Pierre, ador. noct.), Hem, Holque, La Madeleine (St-Vital), Lezennes, Sains-du-Nord, Houplines (St-Charles), Petit-Ronchin, Péronne.

Lundi 2. — **Commémoration des fidèles trépassés.** — Ador. : Bourbourg (Pénitentes, ador. noct.), Cambrai (Clarisses).

Soleil : Lever, 6 h. 50 ; coucher, 4 h. 38. — Lune : Lever, 3 h. 34 ; coucher, 4 h. 31.

Mardi 3. — **Saint-Hubert.** — Ador. : Bouchain, Fresnes.

Soleil : Lever, 6 h. 51 ; coucher, 4 h. 37. — Lune : Lever, 4 h. 02 ; coucher, 5 h. 38.

TEMPÉRATURE

Lille, le 31 octobre

Minimum, nuit, abrité	3°6
— — découvert	2°9
Surface du sol, 8 h. du matin	3°2
A 1 mètre de profondeur	10°6
De l'air à l'ombre	6°6
Maximum, jour, à l'ombre	13°6
— — au soleil	14°6

Etat hygrométrique (8 h. m.) 0m/m88
Etat du ciel : Peu nuageux.
Direction du vent : S.

Baromètre. — Le 31 octobre (3 h. matin) la pression était de 764 m/m ; le 1er novembre (3 h. du matin) la pression est de :

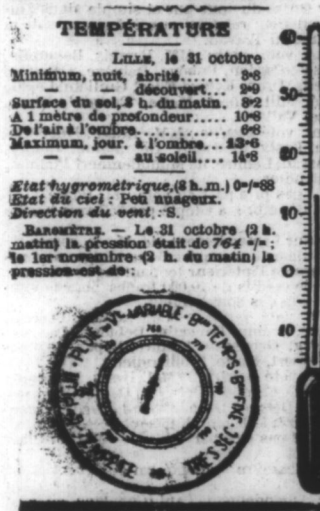

A cause de la TOUSSAINT, la « Croix de Roubaix-Tourcoing » ne paraîtra pas demain lundi.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Explosion à l'église de Belleville

Une bombe. — Attentat anarchiste. Aucune victime

Paris. — Samedi après-midi, à 4 h. 1/2, tandis que l'église de Belleville était pleine d'enfants et de religieuses une violente explosion se produisit.

En même temps une gerbe de flammes montait le long d'un pilier d'une des chapelles de droite et s'échappait par une fenêtre dont les vitres avaient volé en éclats ; une fumée très intense se répandait dans l'édifice.

La panique fut très vive ; les enfants et les femmes poussant des cris se pressaient vers les portes de sorties, renversant les chaises et se bousculant.

Le vicaire et les bedeaux se multiplièrent pour calmer tout le monde et organiser la sortie.

Cependant la détonation avait été entendue et de toutes parts la foule accourut.

L'église fut aussitôt occupée par la police ; le commencement d'incendie fut éteint et l'enquête commença.

A la Préfecture de police, on déclare que l'explosion est due à un engin composé d'une boîte en bois remplie de poudre et papier.

La boîte en bois avait 32 millimètres d'épaisseur, 15 centimètres de longueur et 10 centimètres hauteur ; elle devait contenir de la poudre de chasse et un tube de verre rempli d'acide ; on a remarqué sur les dalles des traces de corrosif et on a ramassé des débris de verre, du coton, un numéro du *Libertaire* et une étiquette de bouteille pharmaceutique.

L'engin avait été placé sur un tronc des pauvres contre un pilier de droite. L'explosion a été des plus formidables.

Il n'y a fort heureusement aucune victime. Les dégâts matériels sont insignifiants.

L'enquête n'a donné jusqu'à présent aucun résultat.

Les débris de l'engin ont été portés au laboratoire municipal.

On croit à une vengeance des anarchistes qui ont été repoussés en mai dernier, alors qu'ils voulaient troubler les exercices du culte.

Singuliers Phénomènes

Communications Télégraphiques interrompues entre Paris et la majeure partie du monde.

Le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes nous communique la note suivante :

Par suite de phénomènes magnétiques d'origine terrestre, et s'étendant à toutes les régions avec toutefois un peu moins d'intensité vers le Nord-Est, le service télégraphique a été privé, depuis 9 h. du matin, de communications avec la majeure partie du monde, et surtout avec les villes de France, notamment Dijon, Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Nice, et toutes les régions circonvoisines.

Il en a été, par conséquent, de même avec l'Amérique, l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, l'Italie, l'Algérie, la Tunisie et les au-delà.

Les cables eux-mêmes ont été très influencés.

De très grands retards sont certains, car la plus grande partie du trafic télégraphique a dû être acheminé par poste.

A 4 h. 40, les phénomènes ont cessé et les communications sont rétablies, mais il n'est pas possible d'affirmer que ce rétablissement est définitif

—

A 9 heures du soir, le sous-secrétaire d'Etat des Postes communique une seconde note ainsi conçue :

A 5 h. 50, les mêmes phénomènes viennent de se reproduire ; les communications viennent d'être interrompues à nouveau.

UN DÉMENTI

Paris. — Quelques journaux ont annoncé que M. Rouvier avait l'intention de quitter le ministère des finances pour prendre la présidence du Conseil d'administration du Crédit Lyonnais.

Nous sommes autorisés par M. Rouvier à démentir cette nouvelle.

POUROUOI?

M. Combes n'avait jusqu'ici que des mains sales.

Aujourd'hui, il les a rouges.

Rouges non pas du sang des maneurs et des politiciens, non pas des « exploiteurs de grèves », comme dit le *Travailleur*, non pas des députés du « bloc », et de tous ceux qui jouissent « des bénéfices du pouvoir », comme s'exprimait l'autre jour cyniquement le président du Conseil.

Non, ce sang est précieux, il faut en être économe, car il est rare, rare...

C'est dans le sang prolétarien que le ministre apostat a rougi ses mains : dans le sang des *sergots*, ces humbles obscurs *ouvriers de l'ordre* qui gagnent péniblement et chichement leur vie à leur périlleux métier, dans le sang des ouvriers de l'alimentation, des garçons boulangers mis... dans le pétrin par nos politiciens.

Et ce que nous disons là n'est pas de la déclamation d'autant plus facile qu'injuste : c'est simplement et froidement que nous affirmons que M. Combes est le grand et vrai responsable de l'effusion de sang de jeudi dernier.

Pourquoi, en effet, ces ouvriers sont-ils tombés aux prises avec la police ? Pourquoi s'étaient-ils réunis à la Bourse du Travail ? Pourquoi leur effervescence et leur colère ? Que réclamaient-ils ?

Ils ne criaient pas contre les Sœurs, les Moines et les Curés : M. Combes, dans ce cas, les eût couverts d'églantines.

Ils ne récriminaient pas contre les patrons et le capital : M. Jaurès les eût abreuvés des flots énivrants de son éloquence.

Non, ils réclamaient uniquement contre les bureaux de placement qui les exploitent et les grugent.

Ils réclamaient contre les intermédiaires de l'offre et de la demande de travail, qui se font payer de grosses commissions et emploient mille tours de bâton pour s'emparer des pauvres économies de l'ouvrier jeté sur la rue, ou de l'humble pécule qu'apporte le naïf chercheur d'ouvrage débarquant de la province sur le pavé de la Capitale.

Or, ces plaintes comme ces abus ne sont pas d'hier. Il y a des années que les garçons boulangers, les garçons coiffeurs, les garçons de café, et tant d'autres modestes ouvriers dénoncent les agissements dont ils sont victimes. Il y a là, évidemment, une iniquité criante, une injustice sociale à laquelle on eut pu remédier avec un peu de bonne volonté.

Et il y a des années que des députés émus de ces protestations ont voulu y remédier en déposant un projet de loi à la Chambre.

Depuis lors, une commission a été nommée et l'on n'a plus entendu parler de rien.

Pourquoi, encore une fois ?

Parce que la Chambre et M. Combes avaient bien autre chose à faire que de s'occuper des ouvriers et de leurs justes plaintes.

Parce qu'ils ont concentré tous leurs soucis et tout leur zèle contre les curés, les moines et les Sœurs ; parce qu'ils ont consacré depuis un an plus de 70 séances à combattre l'éternel « spectre clérical ».

La Chambre pouvait-elle songer aux bureaux de placement quand, dans plus de quinze maisons en France, les prêtres de Don Bosco recueillaient des orphelins pour leur apprendre un métier, quand quelques milliers de Sœurs, sans demander ni coûter un sou aux contribuables, instruisaient des fillettes du peuple et débarbouillaient les marmots des asiles ?

Devant si pressant et si effroyable péril, la république du *bloc* ne pouvait penser à autre chose, et M. Combes ne souffrait pas qu'elle s'occupât d'un autre sujet.

Tout ce qui ne concernait pas la guerre à la religion était « du temps perdu » comme dit le bloquard *Réveil*.

La Congrégation ! Telle est l'unique et nécessaire *tarte à la crème*, tel est l'indispensable petit pain du matin de ces confiseurs de la politique.

Et les bureaux de placement et les réclamations des ouvriers étaient si bien oubliés que la veille de l'émeute de jeudi, le président combiste de la commission chargée du projet de loi les concernant, ne savait même plus au juste quel en était le rapporteur.

Eh bien ! Qui est responsable de cette indifférence ? Qui est responsable de la colère populaire poussée au paroxysme devant une telle insouciance des intérêts des travailleurs ? Par la faute de qui ces impatiences furieuses ont-elles fini par éclater ?

En un mot qui est responsable du sang versé ?

N'est-ce pas véritablement M. Combes et son syndicat parlementaire du bloc ?

N'est-ce pas ce criminel qui profite de sa présence inespérée au pouvoir pour soulager ses vieilles rancunes et ses haines recuites d'apostat ?

N'est-ce pas l'infâme majorité qu'il traîne à sa suite et à laquelle il disait encore cette semaine : notre programme touche à sa fin, nous allons en inaugurer un nouveau par l'abolition du Concordat et la suppression radicale du droit d'enseignement des congréganistes.

Concordat ! Congréganistes : toujours la même chanson !

Et le peuple ? Le peuple, Monsieur ? Le peuple que vos impôts toujours grandissants rongent et écrasent. Le peuple, qui, ne voyant pas d'où vient la ruine, d'où vient l'impossibilité où sont les patrons d'augmenter son salaire parce que le travail national doit prélever sur ses sueurs 4 milliards d'impôts chaque année pour payer les folies et les orgies des politiciens parasites, le peuple malheureux qui ne sait de quel côté tourner ses fureurs, qui se sent volé et ne sait par qui, le peuple y pensez-vous ?

Ah ! non, c'est le cadet de vos soucis.

S'il bouge, le peuple, pour troubler votre repos et votre fête, vous le faites charger, sabre au clair, par ces autres enfants du peuple que sont les sergents de ville.

Et vous, les Combes, les Jaurès, les Pelletan, vous continuez de manger du curé... et des *spooms au Lacryma Christi* à la table des rois...

C'est vous les assassins !

Cyr.

ROUBAIX

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Du 1er novembre 1903

— Fête de la Toussaint.

— Paroisse Saint-Martin. — A la messe de 7 heures, clôture de la retraite pour les hommes.

— Société Saint-François-Régis, — De 11 h. à midi, rue Saint-Antoine, 74.

— Bibliothèque pour tous. — De 11 h. 1/4 à 12 h. 1/2, Grande-Rue, 84.

— Secrétariats du Peuple. — De 11 h. 1/2 à 1 h., Grande-Rue, 84 ; rue de Lannoy, 202 ; rue Descartes, 71 ; de 9 h. à 10 h. et de 11 h. à midi, rue de France, 147.

— Bibliothèque de la « Fédération de la Jeunesse catholique ». — De 11 h. 1/2 à midi 3/4, 84, Grande-Rue.

— Caisse d'Epargne, 5, rue du Château, pour les dépôts de 9 à 11 h. ; pour les remboursements à 11 h. 1/2.

— Bibliothèque de Saint-Sépulcre. — De 11 heures un quart à midi et demi, 71, rue Descartes.

— Caisse d'Epargne postale. — A tous les bureaux de poste jusqu'à midi.

— A la Mairie. — Le bureau de l'état-civil est ouvert jusqu'à midi ; consultations judiciaires gratuites de 9 heures à midi (fermé aujourd'hui), bureau de renseignements de 10 heures à midi, au deuxième étage, (entrée par la rue Neuve, 3), pour délivrer les pièces signées et non retirées pendant le temps ouvrable ; recevoir les pièces à soumettre à la signature du Maire ; établir des feuilles de renseignements pour secours aux familles des réservistes, certificats de vie, d'indigence, de bonnes vie et mœurs, etc. et pour l'assistance du service médical ; recevoir les demandes, verbales et écrites, d'assistance judiciaire et rédiger les déclarations d'insuffisance de ressources ; en temps opportun, recevoir les déclarations relatives à l'inscription et à la radiation des électeurs ; renseigner les intéressés sur les formalités à remplir pour obtenir la naturalisation ; indiquer les autorités susceptibles d'accorder des secours, pensions, permissions, récompenses, faveurs, etc.

— Société artistique de Roubaix-Tourcoing. — Dans le hall de la rue de l'Alouette, XXVe exposition des beaux-arts ; de 10 h. du matin à 6 h. du soir.

— Société des Anciens Combattants de 1870-71. — A midi, en l'église Saint-Joseph, messe pour MM. Delannoy-Destombes, membre honoraire, et Floris Lepers et Alfred Marissal, membres actifs.

— Syndicat des Vrais Travailleurs de l'Industrie textile. — A une heure, délégués de semaine : MM. F. Wagnon et Georges Leveugle, siège social, café du Demi-Cercle, place Notre-Dame.

Les Rues de Roubaix

La rue Roche a 180 mètres de long et 12 mètres de large, entre la rue du Pile et le boulevard de Mulhouse.

Elle appartient au canton Est, dépend de la paroisse du Très-Saint-Rédempteur et du commissariat de police de la place Ste-Elizabeth.

Elle comptait, en 1896, 45 habitants et 186, en 1901, avec 42 maisons.

Ses électeurs votent au bureau de la rue Delezenne.

⁂

Au mois de mai 1890, les propriétaires de cette rue demandaient à la ville sa mise en état de viabilité, dans la partie ouverte déjà, et sa prolongation jusqu'au boulevard de Mulhouse.

Dans sa séance du 12 septembre, le Conseil donnait un avis favorable à cette requête et votait la dépense.

La réception définitive de la première partie des travaux eut lieu le 29 juillet 1892. La dépense s'était élevée à 5 053 fr. 60, dont 2.035 fr. 73 à la charge des riverains.

Pour la seconde partie, le prolongement de la rue, les travaux furent adoptés dans la séance du 22 juin 1894. La dépense était de 1.300 fr. 47, dont 866 fr. 98 pour les riverains.

⁂

Louis-Lazare Hoche, général français, était né à Montreuil, faubourg de Versailles, en 1768. Il est mort à Wetzlar, près de Coblentz, en 1797. Fils d'un palefrenier à la vénerie du Roi, il s'engagea en 1784, dans les gardes-françaises. Grenadier en 1785, il était capitaine en 1792. Carnot le nomma chef de bataillon à l'armée du Nord. Après la défense de Dunkerque contre les Anglais, il fut promu général de brigade ; puis général de division, commandant l'armée de la Moselle.

Il se montra, a dit Napoléon, « un véritable homme de guerre ».

En 1794, dénoncé comme suspect par son rival Pichegru, il fut incarcéré à la Conciergerie jusqu'au 9 thermidor, où il combattit la chouannerie. Il écrasa à Quiberon une armée d'émigrés à la solde de l'Angleterre et fit fusiller les derniers chefs vendéens : Charette et Stofflet.

Il était à Wetzlar quand il consentit à favoriser un complot contre les royalistes, aux instances de Barras.

C'est au camp de Wetzlar qu'il mourut d'une maladie de poitrine et non pas, comme on l'a dit, empoisonné. Il avait 29 ans.

Une statue lui a été élevée à Versailles.

Jehan des Vignes

Un appel de l'« Union Commerciale » en faveur DU COMMERCE ROUBAISIEN

L'*Union Commerciale* de Roubaix vient de faire placarder en ville, un appel qui, espérons-le, sera entendu et compris, en faveur du commerce roubaisien. Le voici :

Roubaisiens ! nos Amis,

Voici venir l'époque des Fêtes d'hiver : Sainte Cécile, Sainte-Catherine, Saint-Eloi, Saint-Nicolas et, sans oublier, à la Toussaint, un souvenir pieux à ceux qui ne sont plus.

C'est le moment où chacun a quelques dépenses à faire, quelque présent à offrir.

Songez, dans vos achats, que vous êtes Roubaisiens et que tous les habitants d'une même ville sont solidaires.

Songez que vos familles, vos amis, vos connaissances, enfin tous ceux qui vous intéressent à un titre quelconque, et vous-mêmes pour l'avenir de vos enfants, vous avez intérêt à la prospérité de la ville.

Faites donc tous vos achats à Roubaix.

Roubaix est une belle et grande ville, marchant à la tête du progrès sous toutes les formes ; ses magasins sont bondés d'articles nouveaux dans tous les genres.

Vous y trouverez mieux que partout ailleurs ce que vous désirez et à meilleur marché.

Achetez à Roubaix.

Achetez ce préjugé malheureusement trop répandu qui consiste à croire que des étrangers à la ville, des inconnus, sans titres ni garanties, vous serviront mieux que vos concitoyens qui ont tout intérêt à vous satisfaire.

Roubaisiens,

Faites tous vos achats à Roubaix et vous vous montrerez ainsi les dignes fils de la grande ville du progrès.

Le Comité de l'Union Commerciale

Achetez à Roubaix, disons-nous, mais n'exigez pas l'impossible de votre fournisseur ; n'exigez pas qu'après vous avoir accordé le dernier prix, il vous alloue encore un escompte supplémentaire ; n'exigez pas de lui qu'il se jette dans le gouffre des Sociétés financières afin qu'il soit dépouillé du plus clair d'un « bénéfice légitime » dont vous ne profiterez que d'une fraction.

En effet, depuis deux ans un nouveau fléau, les sociétés financières de timbres s'est abattu sur le commerce local, et nous pouvons dire sur la France entière, car la France entière gémit sous l'exploitation de ces sociétés qui la couvrent de toutes parts et qui recueillent centime à centime le bénéfice légitime des plus petits commerçants et des plus petites affaires pour le distribuer à leur gré et sans aucun contrôle.

Ce fléau est double : d'abord il jette la sizanie entre tous les commerçants en les divisant en deux « catégories opposées » et ensuite il fait main mise sur la moitié des bénéfices de l'une pour les répartir à sa fantaisie et d'une façon arbitraire. Jugez du procédé : d'intéressants petits commerçants apeurés, arrivant à peine à payer loyer, patentes et impositions toujours grandissantes, se croient forcés pour satisfaire leur clientèle qui ne se rend pas compte qu'elle est dupe d'une illusion, d'acheter des timbres contre de la monnaie légale d'or et d'argent, pour les distribuer à cette clientèle à un taux calculé, non sur le bénéfice réel, variable, réduit ou nul mais sur le prix de vente.

Si le bénéfice est nul il faut payer également, le contrat signé l'exige.

Et cet argent que les petits patentés ont tant de mal à gagner, ils le perdent doublement : d'abord par l'achat des timbres et ensuite par la concurrence que ces sociétés financières leur font en livrant des marchandises similaires aux leurs avec leur propre argent. Peut-on imaginer quelque chose de plus monstrueux !

Voyons chers concitoyens, vous qui êtes obligés de gagner votre vie en travaillant ou en commerçant, est-ce bien ? est-ce juste ? Avez-vous jamais réfléchi à l'absurdité de ce procédé et aux ruines qu'il doit fatalement amener.

Franchement est-il besoin de tout cet attirail, de toutes ces administrations de sociétés financières coûteuses pour distribuer deux sous d'escompte ? Est-il besoin de sociétés financières qui ont des frais énormes d'installations et de personnel, qui font des réclames très onéreuses, pour faire passer deux sous d'escompte des mains du vendeur dans celles de l'acheteur, et maintenant surtout qu'on tend à supprimer tous les intermédiaires parasites vivant au dépens des travailleurs ; maintenant qu'on entend les coryphées du jeur crier sur tous les tons : Supprimez, supprimez les intermédiaires ! Que vient faire cette tierce personne interposée à tout achat si minime soit-il. Est-ce logique ! « Commerçants donnez directement et par vous-même l'escompte, faites vos affaires vous-mêmes et sans intermédiaires. »

L'Union Commerciale qui a toujours défendu le commerce personnel et patenté en combattant les privilèges des coopérateurs, les monopoles et l'accaparement des affaires sous toutes ses formes, peut-elle rester indifférente à ce nouveau malheur qui frappe les petits commerçants ? Non ! n'est-ce pas ! Elle s'émeut et avec justice, car ici elle n'est plus seulement en face d'une concurrence injuste, mais bien en face d'une combinaison qui détourne le bénéfice légitime des patentés. C'est un impôt supplémentaire vexatoire que l'Etat même avec sa toute puissance régalienne n'oserait établir.

Le Comité de l'« Union Commerciale ».

POINTES SÈCHES

L'« homme-nature »

L'avez-vous déjà rencontré, dans la rue l'« homme-nature », avec, autour de lui, le cercle des curieux ?

Un chapeau noir, de feutre mou, aux ailes immenses — parasol ou parapluie ? — couronne son chef — longue barbe — tête à la Jules Guesde — veston gris à large encolure laissant voir la poitrine — larges culottes — pas de bas — pas de chemise !

Tel est le « naturiste » George Drütsehl, de Lichtenfels (Bavière).

A 30 ans, il souffrait de rhumatismes, d'asthme et de circulation irrégulière du sang. Il fut son propre médecin. Il lâcha successivement les pardessus, les caleçons et les tricots et dormit la fenêtre ouverte.

Aujourd'hui, notre « homme-nature » n'a plus de maux de tête, ni de toux, ni de rhume de cerveau.

Et il vend des brochures à dix centimes où il explique sa méthode.

Promenade des petits enfants au soleil — Pieds nus pour les adultes — Habits légers — Il faut marcher pour vivre — un fruit ou un verre d'eau avant de se coucher — Fenêtre de la chambre ouverte — Eau fraîche pour ablutions du matin — Se baigner — Douches — Pas de fard — Pas de pommade — Pas de parfum.

Manger quand on a faim — Boire quand on a soif — Air pur — Viande sans sauce — Ascensions dans les montagnes — Courses à pied — Ramer.

L'« homme-nature » a déjà vendu cent mille de ses brochures — à dix centimes ça fait dix mille francs ! — Et il se déclare parfaitement heureux !

C'est sans doute pour cela qu'il n'a pas de chemise !

Délégation cantonale. — Une erreur a été commise dans la note que nous avons publiée vendredi et qui nous avait été communiquée. On nous demande de la rectifier.

Dans le canton Ouest : c'est M. Bipper qui a été nommé secrétaire et non M. G. Monvoisin.

L'Administration municipale organise un cortège officiel qui aura lieu le dimanche 8 novembre prochain, à 11 h. 1/2 du matin. Ce cortège se formera dans la cour des sapeurs-pompiers pour se rendre au cimetière aux monuments érigés aux soldats morts pour la patrie, aux victimes du travail et du devoir.

Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne. — *Bureau syndical.* — Le Bureau syndical se réunira le lundi 2 novembre 1903, à six heures précises du soir, au siège du syndicat, rue de la Paix, 22. Ordre du jour : Admissions dans le syndicat (Usines syndiquées et Dizaines Libres) et dans les sections syndicales. — Constitution d'une nouvelle société d'épargne. — Manifestation de la Toussaint. — Société de secours mutuels Saint-Joseph, constitution d'une section de pupilles.

A la Roubaisienne. — Suivant un usage établi depuis de nombreuses années, la Roubaisienne offrira un punch à tous ses membres samedi prochain à l'occasion du départ des conscrits pour le régiment.

Cette fête intime, à laquelle le Comité s'attache à donner beaucoup d'éclat, aura, cette fois, un intérêt des plus importants.

On procèdera, en effet, à la distribution des diplômes de la section militaire aux jeunes soldats qui ont passé les examens dimanche dernier ; cette distribution sera faite dans l'ordre des points obtenus et nous en donnerons la liste aussitôt qu'elle sera parue.

Inauguration de l'Institut Turgot. — On nous communique la note suivante :

C'est sans doute par erreur qu'un journal local a déclaré que, seul, le Comité de la Caisse des Ecoles a été oublié dans la liste des invités à l'inauguration de l'Institut Turgot, attendu que les membres de ce comité sont compris dans les commissions et comités de patronage des écoles publiques.

Ecole nationale des Arts industriels. — Le public est prévenu qu'en raison de la fête de la Toussaint, les Musées seront fermés aujourd'hui dimanche, à l'Ecole des Arts industriels.

Contribuables à vos poches ! — Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer les contribuables que le rôle supplémentaire relatif à la contribution des poids et mesures est déposé chez M. le percepteur de Roubaix-Ouest et mis en recouvrement à partir de ce jour.

Œuvre de la « Bouchée de Pain » et du « Prêt du Couchage ». — *Dons reçus :* Anonyme, 12 kil. pois secs ; M. Loridant Lefebvre, brasseur, 100 kil. pommes de terre ; M. Jenicot, une charretée vieux bois.

Le Tour de Roubaix pédestre. — Le Comité d'organisation du « Tour de Roubaix pédestre » s'est réuni vendredi soir, à 8 h. 1/2, à l'Hôtel-de-France, sous la présidence de M. Maurice Dubrulle.

En ouvrant la séance, M. Dubrulle a annoncé qu'en présence du beau et légitime succès qu'a eu le « Tour de Roubaix pédestre », il ajoutait deux médailles aux dons qu'il avait déjà faits précédemment ; de son côté, M. Clément Durant, publiciste, a fait parvenir au Comité un objet d'art, ce qui porte à 38 le nombre des dons et conséquemment des prix.

Le Comité a ratifié comme suit le classement des lauréats par catégories :

Classement général. — 1er, Emile Gerniers, champion de Roubaix pour 1903.

Classement des bleus. — 1er, Gerniers ; 2e, Wolff ; 3e, Decottignie ; 4e, Remael ; 5e, Vogels.

Classement des gymnastes. — 1er G. Demay, 2e P. Verhée, 3e D. Robart, 4e G. Delannoy, 5e Veys, 6e P. Honorez, 7e Dhaze, 8e Gossart, 9e Leman, 10e Vanbustèle, 11e Six, 12e Vittendal, 13e Parent, 14e Campe, 15e Lemaire, 16e H. Verhée, 17e Bossuyt, 18e Lecoq, 19e D. Beulque, 20e Vandenbrouck, 21e Pillot, 22e Maillet, 23e Jeannin, 24e Hellynck, 25e L. Delaanoy, 26e Dupont, 27e Saugrain, 28e Léon Albert, 29e Caquet, 30e Duthoit, 31e Coupez, 32e Oscar Roger, 33e Strobb, 34e Liénaert, 35e Montay, 36e Allenveireltd, 37e Jostens, 38e Liévin, 39e Willem, 40e Chavet.

Classement des Indépendants. — 1er Bapaume, 2e Lechard, 3e Bouquet, 4e Minnaert, 5e Desaubois, 6e Staessens, 7e Langlais, 8e Carlier, 9e Jacquet, 10e Deltète, 11e Ménard, 12e Debouver, 13e Beuscart, 14e Baisez, 15e Amblard, 16e Petit, 17e Bouvry, 18e Vangermez, 19e A. Roger, 20e Giodon, 21e Gergart, 22e Monnier, 23e, Bray, 24e, Thirin, 25e Fourmeau, 26e Lorthiois, 27e, Bouland, 28e Gevart, 29e Lepers.

Le Comité a ensuite procédé à la répartition des prix au prorata des arrivées, et décidée en principe que la distribution précédée d'une matinée sportive, aurait lieu le dimanche 8 nov., à 3 h., dans la salle de l'Union des Sports, 5, rue du Grand-Chemin ; disons en passant que cette société a offert gracieusement d'organiser à ses frais cette petite fête intime.

Après avoir fait voter des félicitations à M. Kerkhove, secrétaire général du Comité, qui a si bien rempli ses laborieuses fonctions, M. Maurice Dubrulle remercié en des termes très flatteurs, le *Monde sportif* d'avoir eu l'idée d'organiser cette grande épreuve de marche, la plus belle qui ait eu lieu, jusqu'à présent dans le Nord, et en vrai sportman qu'il est, il manifeste le désir de voir se renouveler souvent pareilles manifestations sportives dans lesquelles se rencontrent et apprennent à s'estimer tous les jeunes gens, sans aucune distinction d'affiliations, d'opinion et de condition.

C'est le vœu que nous formons avec le sympathique président du « Tour de Roubaix pédestre ».

Abonnement musical. — Choix considérable. — Toutes les nouveautés chez **Marcelli, 3, rue du Bois.**

Les accidents de travail. — Un garçon de magasin, Alphonse Debuigne, 17 ans, demeurant rue de l'Epeule, cité Sénélar, de chez M. Emile Mallez, rue de Lannoy, blessé au pied droit ; trois semaines de repos.

— Un charretier, Richard Ridelle, 19 ans, rue Dombasle, de chez M. Ch. Lussiez, rue du Curoir, blessé aux reins, aux mains et au dos ; 15 jours de repos.

— Un soigneur, Pierre Vermeer, 35 ans, rue Beaurewaert, de chez MM. Motte-Bossut et fils, boulevard Gambetta, blessé à la main gauche ; 12 jours de repos.

— Un ébéniste, Adolphe Debeyne, 20 ans, rue Thècle, de chez M. Adolphe Neyrinck, rue du Nord, blessé à la main gauche, 20 jours de repos.

— Un apprêteur, Alfred Retur, 38 ans, rue Cuvelle, de chez M. Browaeys, rue St-Maurice, blessé au coude gauche, 10 jours de repos.

— Chez MM. Motte, rue des Longues-Haies, un fileur, Louis Wagnon, 55 ans, rue de Maubeuge, cour Loridan, blessé à la main, 10 jours de repos.

Cheval emballé. — Dans la journée de vendredi, un cheval attelé à une voiture appartenant à M. Louf, boucher, rue des Ogiers, à Croix, et conduit par un garçon boucher, Emile Vermeulen, s'est emballé rue de l'Epeule. Il a pu être arrêté avant de causer des accidents, par l'agent Masse qui s'est jeté courageusement à sa tête.

Les accidents de la rue. — Dans la soirée de vendredi, un boulanger, M. Albert Hespel, rue du Pile, 1, passait en voiture rue Bernard, quand son cheval tomba dans une tranchée qui n'était pas éclairée. Un des brancards de la voiture fut brisé et le boulanger a été légèrement blessé.

Un prisonnier qui se sauve. — Poursuite mouvementée. — Arrêté dans une maison. — Vendredi matin, le quartier de la gare a été mis en émoi par une chasse à l'homme des plus mouvementées. Voici le récit de cette affaire : nous n'avions pas voulu en parler pour éviter des ennuis aux gendarmes, mais un de nos confrères l'a donné tout dernièrement :

Le « panier à salade » venait de débarquer à la gare un convoi de sept prisonniers devant prendre le train de 9 h. 18 pour Lille. Parmi ces derniers se trouvait un fraudeur, Leroy Jean, 25 ans, demeurant à Verviers, capturé jeudi par la douane de Roubaix.

A l'arrivée du train, le convoi passa sur le quai et les gendarmes d'escorte firent monter les prisonniers dans le wagon qui leur était réservé. Leroy, qui venait le dernier, profita d'un moment où les gendarmes tournaient le dos, pour se défaire de sa chaîne qui ne lui entourait sans doute pas assez étroitement le poignet, et prendre la fuite à toutes jambes.

Par bonheur, il avait été vu par deux gendarmes de la 3e légion, faisant partie d'une brigade du Cavalvos, de planton à la gare.

Ces derniers se lancèrent à la poursuite du fraudeur qui était parvenu à sortir de la gare et fuyait dans la direction de la rue Blanchemaille. Leroy qui filait comme un lièvre parvint à gagner le fort Bayart et à s'y cacher, si bien que lorsque les gendarmes lancés à sa poursuite, arrivèrent dans ce dédale de ruelles, ils ne virent plus personne.

Fort heureusement Leroy n'en pouvant plus, et voyant la porte d'une maison ouverte, y entra sans plus de façon et se cacha dans un coin, au grand effroi de la ménagère qui se sauva en poussant des cris de frayeur.

Attirés par ces cris, les gendarmes accoururent, pénétrèrent à leur tour dans la maison et reprirent le prisonnier qui se laissa conduire à la gare sans résister.

Leroy reprit sa place dans le convoi qui s'embarqua dans le train suivant.

A qui le parapluie ? — Le jeune Léon Désir a trouvé un parapluie qu'on peut lui réclamer, 136, rue de Lannoy.

A qui les paquets ? — M. Victor Vanhoute, demeurant rue des Longues-Haies, cour Legros, 14, a trouvé dans un champ, boulevard de Reims trois paquets : Un de graine de lin, un de colza et un de poudre insecticide.

Mendicité. — L'agent de police Bataille a mis en état d'arrestation un nommé Clotaire Cuvelier, 60 ans, rue du Chemin-de-Fer, pour mendicité.

Etat-civil de Roubaix

Dragées et Boîtes pour BAPTÊMES
5, rue du Friez, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 31 octobre

Naissances. — Louis Fassin, rue Dampierre, cour Orange, 8. — Octave Choncq, rue Lacroix, cité immobilière, 22. — Albert Vandercruyssen, même rue et cité, 5. — Léonie Demeyer, rue d'Avelghem, 83. — Pierre Declercq, rue des Anges, 128. — Emile Bracaval, rue de la Paix, 65.

Mariages. — Fr. Lorthioir, 31 ans, domestique, place du Trichon, cour Thiers, 11, et Eugénie Boucher, 25 ans, soigneuse, même rue et cour, 13. — Isaac Couvreur, 37 ans, mécanicien, et Rosalie Budts, 31 ans, ménagère, r. de Mons, 78.

Décès. — Albert Herba, 3 ans, rue du Pays, 6. — Henri Vandenheede, 29 ans, rue des Arts. — Henri Bulteau, 53 ans, rue de Bouvines, 127. — Monique Devisschère, 74 ans, quai de Wattrelos.

SAVON DU CONGO *Blancheur du teint*

WATTRELOS

Une correspondance intéressante. — M. Henri Pollet, conseiller municipal, a adressé à M. Leplat, maire, la lettre suivante :

Wattrelos, le 30 octobre 1903.

A Monsieur le Maire de Wattrelos,

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur, pour la dernière fois, de solliciter l'autorisation de visiter l'usine électrique avec un ingénieur compétent.

Je vous prie de bien vouloir aussi mettre à notre disposition le personnel, ainsi que tous les dossiers relatifs à l'éclairage électrique.

Je m'engage à rembourser à la ville les dépenses de charbon, huile, etc., etc., nécessaires aux essais que l'ingénieur pourrait demander de faire.

Je me permettrai de vous rappeler qu'à vous seul appartient le droit de donner pareilles autorisations, et que le Conseil municipal n'a pas à se prononcer dans de semblables questions.

Comme je désire me mettre à l'œuvre immédiatement, j'espère que vous voudrez bien me faire parvenir votre réponse aujourd'hui même.

Recevez, etc.

H. Pollet,
Conseiller municipal.

M. Leplat a répondu par la lettre ci-dessous :

Wattrelos, 30 octobre 1903

Monsieur le Conseiller,

Je viens de recevoir, de M. le Préfet du Nord, une réponse à la demande de referendum formée par le Conseil municipal.

L'obscurité dans laquelle la Ville est en ce moment plongée nécessite une réunion de cette assemblée le plus tôt possible.

Je vais convoquer pour mercredi prochain, 4 novembre. Dans le cas où vous pourriez prévoir un empêchement pour ce jour-là, veuillez, s'il vous plaît, m'en aviser pour demain matin samedi avant neuf heures.

Agréez, etc.

Le Maire,
Dr V. Leplat

Nouvelle réponse de M. Pollet, qui voici :

Wattrelos, 30 octobre 1903.

Monsieur le Maire,

J'ai reçu en rentrant ce soir, votre lettre remise chez moi vers sept heures.

Je constate que vous ne répondez pas à ma mise en demeure de ce matin, laquelle est cependant bien précise, et que vous esquivez une fois de plus la question d'éclairage, si pressante. Je me demande à quel résultat pratique aboutirait la réunion à laquelle vous vous proposez de convoquer le conseil municipal, pour le mercredi 4 novembre prochain, et sur l'opportunité de laquelle vous semblez vouloir me consulter.

Ma présence à une réunion quelconque, avant d'avoir pu faire faire l'expertise que je sollicite, ne serait d'aucune utilité, puisque je ne serais pas documenté, grâce à votre refus systématique de m'autoriser à amener à Wattrelos un ingénieur compétent, qui, j'en suis certain, prouverait que notre système d'éclairage électrique est possible, pratique et plus économique que l'éclairage au gaz.

Dans ces conditions, M. le Maire vous voudrez bien admettre, que, sans parti pris, aucune réunion du Conseil municipal ne peut avoir lieu avant que vous m'ayiez mis à même de faire l'expertise sollicitée, laquelle ne coûtera pas un sou à la commune de Wattrelos.

Je vous laisse, Monsieur le Maire, l'entière responsabilité de vos actes et fais les électeurs de Wattrelos juges de votre conduite.

Agréez, Monsieur le Maire, etc.

Pollet.

Etat-Civil de Wattrelos

du 30 octobre

Naissances. — Marie Leroy, rue Mirlibel, 22. — Eugène Hubrecht, rue de Beaumetz, 36. — Marie Fine, Saint-Liévin.

Décès. — Marthe Papegay, 4 mois 1/2, Bas-Chemin. — Marthe Beuscart, 8 mois, rue Saint-Joseph. — Louis Duprez, 64 ans et 4